

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Le Mont-sur-Lausanne «Cité de l'énergie»

Que font les communes suisses pour protéger le climat et les ressources de la planète? En participant au programme SuisseEnergie pour les communes, elles mettent en œuvre une large panoplie d'actions en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement. Résultat: les 350 villes, communes ou régions labellisées «Cité de l'énergie» aujourd'hui en Suisse regroupent près de 4 millions d'habitants: la moitié des Suisses vivent donc dans une «Cité de l'énergie» et économisent près de 120 000 tonnes de CO² et 305 GWh d'électricité par année!

C'est pour contribuer à cet effort que la Municipalité a décidé début 2012 de s'engager à obtenir, à court terme, ce label «Cité de l'énergie». Ce processus évalue les Communes sur les actions menées dans le cadre de leurs compétences propres. La labellisation est effectuée à partir d'un catalogue standardisé de 79 mesures, planifiées et réalisées, réparties dans 6 domaines. Avec le processus «Cité de l'énergie», une collectivité peut identifier les forces et faiblesses de sa politique énergétique, se comparer aux autres, se fixer des objectifs de progrès, mettre en œuvre les actions adéquates et suivre ses résultats.

La politique énergétique du Mont-sur-Lausanne, telle qu'adoptée par la Municipalité en 2013 dans son Concept énergétique, vise à contribuer à réduire les consommations d'énergie par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci, à

promouvoir les énergies renouvelables si possible indigènes, à renforcer l'efficacité énergétique, assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal, gérer durablement la mobilité et informer, communiquer et sensibiliser les acteurs locaux aux défis à venir de la préservation des ressources de notre planète.

Avec son Concept énergétique communal, la Municipalité s'est dotée d'une vision à long terme, à savoir aller sur la voie de «la société à 2000 watts». Ce document de planification expose les perspectives de notre commune en matière de développement durable. C'est la traduction locale des objectifs du programme SuisseEnergie, au niveau national, et des diverses dispositions légales cantonales en la matière. Cette vision s'appuie notamment sur le principe d'exemplarité de notre Commune dans les actions qu'elle va conduire ces prochaines années.

Début 2014, une commission communale permanente va être créée afin de mettre en œuvre de manière cohérente et régulière les mesures du plan d'actions qui a été établi.

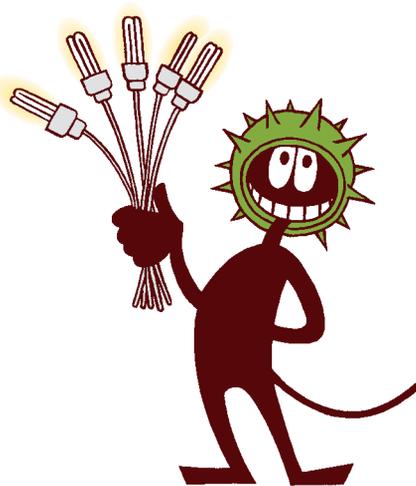
En conclusion, la volonté de la Municipalité est d'améliorer l'efficacité de la consommation d'énergie de notre collectivité, tout en aidant et incitant les citoyens et les entreprises à réduire leurs besoins en misant sur les énergies renouvelables. A terme, avec ce label «Cité de l'énergie», notre Commune, en utilisant et produisant des énergies locales et renouvelables, contribuera d'autant plus à la protection du climat et à un futur énergétique durable. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 162
Février 2014



SOMMAIRE

Edito	1
Affaires communales	2
Vie communale	5
Les fermes du Mont	8
Commerçants et artisans	10
Agenda	12



Photo: www.facebook.ch

FC Le Mont: merci de continuer à nous faire rêver!

Reflets du Législatif

Dans la comptabilité communale, c'est le compte no 610.3510. Il est intitulé « participation communale à la nouvelle organisation policière ». Pour ce poste, les comptes de 2012 font apparaître une charge de 852 000 francs. Les comptes 2013 n'étant pas encore bouclés, le budget 2014 prévoit, lui, une dépense de plus d'un million de francs. Autrement dit une augmentation moyenne de 17% sur deux ans. Il n'en fallait pas davantage pour que plusieurs édiles se manifestent lors de la dernière séance du Conseil communal, le 16 décembre 2013. La nouvelle organisation policière va-t-elle nous coûter chaque année plusieurs centaines de milliers de francs supplémentaires? Quelles sont les prestations que la commune obtient en contrepartie de cette lourde contribution? La participation du Mont à la facture cantonale est-elle proportionnelle aux services que la commune retire de cette organisation?

Pas facile de faire face à cette avalanche de questions, surgies lors de l'examen du budget 2014.



Une bonne partie de cette créance est due à la péréquation financière. A quoi il faut désormais ajouter (une convention dans ce sens vient d'être signée avec l'Etat) un ajustement annuel automatique de 1,5%. Sans compter que toutes les communes du canton n'ont pas joué le jeu de la nouvelle organisation, ce qui alourdit d'autant la facture de celles qui en font partie.

Bref, la commune n'a guère de prise sur le montant qu'elle doit payer au canton, en l'occurrence plus de 140 francs par année et par habitant.

Parmi les autres points soulevés lors des débats à propos du budget 2014, la question des investissements a également retenu l'attention de certains conseillers. Trente-quatre objets y figurent, pour un montant de 28 millions. Six crédits ont déjà été votés par le Législatif. Les autres doivent encore faire

l'objet d'un préavis. Où trouver le financement nécessaire à ce programme? Comment définir les priorités? De toute évidence, seule une partie des travaux pourront être réalisés, sous peine de dépasser le plafond d'endettement. Lesquels? La Municipalité n'a pas souhaité se prononcer pour le moment. Dix-huit autres millions figurent déjà dans le plan des investissements pour les années à venir.

Chargée d'examiner le budget, la Commission des finances, a, pour sa part, relevé que l'augmentation du taux d'imposition apportera deux millions supplémentaires au budget de fonctionnement de la commune en 2014. Idem avec la nouvelle taxe annuelle de traitement des eaux, qui versera, si l'on ose dire, 120 000 francs de plus dans la bassine communale. Appelé à voter sur ce budget, qui prévoit, au final, un bénéfice de deux millions de francs (41 millions de revenus et 39 millions de charges), le Conseil a approuvé à une large majorité et sans opposition le préavis tel que présenté par la Municipalité.

A propos de gros sous toujours, les Montains et les Montaines apprendront avec intérêt les efforts déployés par les autorités et l'administration communales pour soutenir le FC Le Mont. Outre des dizaines de bonnes volontés mobilisées pour la circonstance, la participation de l'équipe locale aux quarts de finale de la Coupe de Suisse (match finalement annulé au mois de décembre) a fortement mis à contribution les équipes de voirie. Au total, celles-ci ont consacré plus de 450 heures à la préparation du terrain et à la mise en place des infrastructures. Si l'on y inclut les achats de copeaux, de calcium et de sel, le montant de leurs prestations avoisine les 40 000 francs. Auxquels il convient naturellement d'ajouter la contribution des autres corps de métier communaux, en particulier les services de police.

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a également pris connaissance du processus de réorganisation lancé par la Municipalité à propos du mode de communication des autorités et de l'administration, de la transmission des décisions, de l'usage de l'informatique, de la gestion des documents et de l'identité visuelle. Le projet, baptisé « Le Mont, une ville », s'inscrit dans la perspective de développement de la commune, qui compte près de 7000 âmes et qui constitue donc, du moins au sens de l'Union des communes vaudoises, une ville et non plus un village. Première pierre posée dans cette direction: le crédit de 195 000 francs voté par le Conseil lors d'une précédente séance pour une mise à niveau de l'informatique communale.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 3 mars à 20h15. Les séances sont publiques.

Joël Guillet
secrétaire du Conseil

De la Municipalité

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale jusqu'au 30 avril 2014, au tél. 021 651 91 91.

Prix par stère, en bûches de 1 m.

Hêtre et frêne de l'année mélangés: Fr. 85.-.

Transport à domicile: Fr. 30.- le stère.

Coupé en bûches de 30 ou 50 cm: Fr. 30.- le stère.

Un geste simple...

Fondée en 1990, l'association PET Recycling Schweiz gère un réseau suisse de collecte de bouteilles en PET (polyéthylène téréphtalate). Le taux de recyclage dépasse les 80%, chiffre encourageant, quand on sait qu'il est possible de fabriquer des bouteilles en PET 100% recyclé.

Les partenaires d'élimination, désignés par PET Recycling Schweiz, enlèvent gratuitement les sacs en déchetterie et dans les commerces. Le ramassage est financé par une contribution de recyclage, perçue à l'achat, d'environ 1,8 centime par bouteille.

Il n'en va pas de même pour les containers terriers d'une capacité de 5m³ dont les

coûts de vidange nous sont facturés forfaitairement et ce quel que soit le poids.

Compressées, les bouteilles diminuent des deux tiers de leur volume. Ce geste simple permet de limiter le nombre de transports et par voie de conséquence les coûts.

Et les bouchons?

Déposés à la déchetterie, ils sont récupérés par l'Association « Les P'tits Bouchons », à but non lucratif.

Ces bouchons sont nettoyés et triés par des personnes bénévoles, puis revendus entre 150.- et 200.- la tonne. Cet argent est utilisé pour soutenir des associations de sport handicap pour notamment financer l'achat de fauteuils roulants adaptés ou autres

objets aidant à la pratique sportive. Ces fonds servent également à subventionner la formation de chiens guides pour personnes aveugles.

Les bouchons de produits alimentaires en plastique de lait, jus de fruit, sirop et vinaigre, les couvercles de récipients de café soluble, pâte à tartiner et moutarde, les bouchons de produits ménagers, vaisselle, lessive, produit d'entretien, d'aérosol, de dentifrice, de gel douche et autres font parties de l'assortiment récolté.

Sont à bannir, les bouchons de bouteilles d'huile, de gras et tous ceux comportant un ressort métallique ou autre corps étranger.

*Bernard Chabloz
municipal*

Paroisse réformée du Mont

Vous avez des enfants, entre la 3^e et la 8^e année scolaire? Voici ce que la paroisse vous propose, pour leur développement spirituel.

Pour les enfants de la 3^e à la 6^e année scolaire, en semaine, c'est le temps du Culte de l'Enfance. Tous les mardis, de septembre à avril/mai, une équipe de monitrices et moniteurs reçoit les enfants à la maison de paroisse, pendant la pause de midi. Ensuite les enfants retournent directement à l'école. Chacun apporte son pique-nique. Au programme: chants, jeux, parcours de la Bible sur 4 ans, partages en groupe, préparation de la fête de Noël en fin d'année.

Les mardis, de 12h à 13h35, à la maison de paroisse (sauf les vacances scolaires). Contact: Bluette Krug, tél. 021 652 13 33.

Pour les pré-ados, de la 7^e et la 8^e année, c'est le temps du Pré-catéchisme (Passage). Sur 10 vendredis, pendant la pause de midi, à tour de rôle, des ministres de la région viennent animer les rencontres qui visent à mieux connaître la Bible et ses personnages-clés.

Chacun apporte son pique-nique.

10 vendredis, de 12h à 13h40, à la maison de paroisse. De novembre à février. Personne de contact: Alain Wirth, tél. 021 331 56 80.

Intéressés? Faites-nous signe... Dans un prochain article, c'est aux ados et aux jeunes que nous nous adresserons.

*Alain Wirth
pasteur*



S+ samaritains|vaud
Section de Cheseaux & environs

Samaritains 2014

La section des Samaritains de Cheseaux et environs organise différents cours à l'attention de la population. Voici les prochains.

3^e Cours sauveteurs

Jeudi 19 juin, de 19h45 à 22h
Mardi 24 juin, de 20h à 22h
Jeudi 26 juin, de 20h à 22h
Mardi 1^{er} juillet, de 20h à 22h
Jeudi 3 juillet, de 20h à 22h

2^e Cours BLS-AED

(massage cardiaque et défibrillateur semi-automatique)

Lundi 26 mai, de 18h45 à 22h
Mardi 27 mai, de 19h à 22h

Inscriptions : 0848 0848 046
ou www.samaritains.com)

Lieu : collège Derrière-la-Ville,
à Cheseaux
www.samaritains-cheseaux.ch.

Services de voirie et des espaces verts

Sous la direction de MM. André Pittet et Michel Bourquin, les équipes de voirie et des espaces verts assurent l'entretien de nos routes et de nos zones de détente. Selon les conditions météorologiques, la période hivernale est particulièrement chargée, alors même que l'ampleur et la fréquence des chutes de neige varie passablement d'une année à l'autre.

La situation géographique de notre commune confère à nos équipes un rôle particulier au sein de l'agglomération lausannoise. A tour de rôle, de novembre à mars, chacun des membres de l'équipe de voirie assure un service de piquet et contrôle, dès 3 heures du matin, l'état de nos routes. Selon l'enneigement ou le verglas, il alarme ses collègues et transmet également ses observations aux responsables de la voirie des communes de Lausanne et Pully. Sur cette base, ces responsables décident des moyens à engager sur les hauts de leur territoire respectif. Le relais de cette information à la centrale d'exploitation des TL permet aussi de compléter si nécessaire l'équipement des véhicules qui devront affronter les frimas des hauts de l'agglomération.

Par tous les temps, nos équipes assurent le déblaiement et le salage de près de 50 kilomètres de routes communales (dont 4,5 km de routes cantonales en traversée de localité) et d'environ 35 km de trottoirs. Durant les mois de novembre et décembre 2013 seuls deux épisodes neigeux sont intervenus. Pour la première fois, et à titre exceptionnel dans la perspective d'un match de Coupe de Suisse, malheureusement reporté en dernière minute, d'importants moyens de déneigement ont dû être engagés pour le dégagement du terrain de football du Châtaignier...

Le faible enneigement de cette fin d'année n'a cependant pas empêché le givre matinal ni la formation de verglas: ce sont environ 150 tonnes de sel qui ont été épandues pour assurer la sécurité des usagers. Les nouvelles halles de stockage des Salines de

Bex nous donnent satisfaction et nous permettent désormais d'assurer en tout temps le ravitaillement des silos communaux. Grâce à l'utilisation de saleuses automatisées et au savoir-faire de nos équipes, l'épandage reste cependant limité aux quantités rigoureusement nécessaires.

Outre ces tâches routières, les équipes sont régulièrement engagées pour l'entretien et le curage des collecteurs et des ruisseaux et le nettoyage de tous les espaces publics.

Très présents sur l'ensemble de nos espaces publics, les collaborateurs de ces 2 équipes assurent à longueur d'année un travail indispensable au maintien de la qualité de notre environnement.

Merci à tous de leur engagement.

*Michel Odier
municipal*



La recette des paysannes vaudoises

Merveilles

Ingrédients:

- 12 œufs
- 125 g de beurre ramolli
- 2 cl de kirsch
- 1 pincée de sel

Bien mélanger le tout, à la main ou au robot.

Ajouter progressivement 1,5 kg de farine blanche, jusqu'à ce que la pâte ne colle plus. Si vous faites la pâte à la main il faut la taper 120 fois sur la table! Les merveilles, ça se mérite... Laisser ensuite reposer 4 heures.

Faire chauffer la friteuse à 200° avec l'huile de colza pour la friture et un peu de beurre à rôtir.

Avec la pâte faire des boules de la grosseur d'une noix. Les aplatir avec le rouleau à pâtisserie puis les étirer avec les mains pour qu'elles deviennent fines et rondes.

Les mettre à frire pour qu'elles dorent sur les deux côtés. Les retirer et bien les égoutter.

Déposer ces merveilles au fur et à mesure sur une assiette pour les saupoudrer abondamment de sucre glace.

*Sandra Chabloz
présidente*



Echo des Bois, un coup d'œil sur 2014

Nous voilà arrivés dans la dernière ligne droite avant nos soirées annuelles, qui auront lieu le vendredi 14 mars 2014 et le samedi 15 mars à la grande salle du Petit-Mont à 20h, portes à 19h30.

Sous le titre « Vive l'Ecole, école de Vie » Pour notre plus grand plaisir et certainement le vôtre, sous la baguette de notre directeur Luca Martin, nous retournerons en chansons sur les bancs de notre enfance.

En deuxième partie, quelques chanteurs et amis du chœur vous présenteront au « Au diable les varices » petite pièce de théâtre amusante. Et comme d'habitude une magnifique tombola, des sandwiches et petites friandises vous attendront pour passer avec nous une agréable soirée. Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à cette occasion. A bientôt!

La Commission Pub

† André Schneider



Le 8 novembre dernier, l'Echo des Bois a pris congé de son membre honoraire

André Schneider avec une grande tristesse. Ce ténor à la belle voix claire manque déjà dans ce registre.

Durant presque 50 ans, André fut actif au sein de notre chorale. Il en fut sous-directeur, caissier, « fournisseur » d'accessoires pour nos soirées, etc.

Nous nous souviendrons de ses dialogues inspirés de nos us et coutumes qui soulevaient l'hilarité générale.

Il ne se passait pas non plus une répétition sans quelques bons mots au bon moment. Les chanteurs de l'Echo des Bois, reconnaissants de la fidélité inébranlable d'André, garderont le souvenir de sa gentillesse et son sourire. A sa famille nous adressons notre sympathie émue.

L'Echo des Bois

Projets de l'Apé

Plusieurs projets ont occupé l'APé durant ces dernières semaines :

Sécurité

A la suite de plusieurs contacts avec des parents d'élèves scolarisés au Collège du Grand-Mont, nous avons préparé un courrier adressé à la Municipalité afin de faire part d'une situation préoccupante aux abords de cette école, notamment du manque d'espace d'attente et de l'emplacement pour l'arrivée du bus scolaire. Ce courrier a été signé par plus de trente parents en quelques jours.

A ce jour, un projet de réaménagement est à l'étude auprès du Service technique communal. L'APé se réjouit de cette initiative et espère que la réalisation de ce projet pourra se faire dès le printemps 2014.

UAPE du Rionzi

Nous sommes heureux que l'unité d'accueil du Rionzi ouvre prochainement ses portes. Cette ouverture met fin à « l'accueil tartines » qui a été mis en place dans l'attente d'une structure d'accueil complète.

Notre association a été sollicitée à plusieurs reprises ces dernières semaines en rapport avec un accueil possible uniquement pour la pause de midi (comme c'est le cas actuellement).

Société de pétanque du Châtaignier

Six triplettes (3 joueurs) de notre club se sont inscrites en fin d'année, au traditionnel tournoi de Noël, ouvert à toutes les équipes de l'Association vaudoise de pétanque. Cette compétition a réuni quelque 86 sociétés, sur différents bouledromes du canton.

Le week-end des 7 et 8 décembre 2013, la triplette composée de notre président, François Duperret, accompagné de Thui Lor Van et Philippe Bedjei, de gauche à droite sur la photo, s'est qualifiée pour la demi-finale du groupe A, ce qui n'est pas rien, au vu de la qualité des joueurs présents à ce niveau.

Nos « héros » se sont inclinés contre juste un peu meilleurs qu'eux, obtenant tout de même une honorable 3^e place. Ce qui représente là, une excellente performance de leur part. Je les félicite au nom de chacun des membres de notre société.

Francis Etienne



Nous constatons que même si cette option n'était pas proposée dans le règlement, la direction de l'UAPE a accepté que des enfants soient inscrits uniquement pour les repas de midi jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous restons en relation étroite avec la direction de l'UAPE.

Cours de français cycle primaire

Nous avons prévu d'organiser une soirée d'information pour les parents sur le programme de français suivi par les enfants de la 3^e à la 6^e HarmoS. Malheureusement, malgré la forte demande d'information de la part des parents, nous n'avons pas réussi à mettre en place cette soirée.

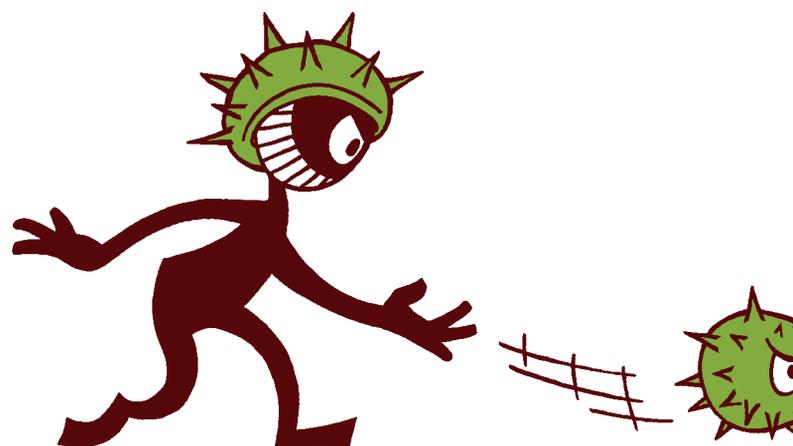
En effet, la mise en place la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a engendré beaucoup de changements dans les méthodes d'enseignement et il était un peu tôt pour réaliser une telle séance d'information. Nous espérons que nous trouverons les ressources nécessaires pour la prochaine rentrée scolaire.

Vous trouverez plus d'information sur nos différentes activités ainsi que les modalités d'inscription sur le site de l'association: www.ape-vaud.ch/lemont

*Pour le comité
Nadège Longchamp*

aPé

Association des Parents d'Elèves
Groupe du Mont-sur-Lausanne, Cugy et environs





Médiathèque et Rikiko

« Rire de peur... Peur de rire... Même pas peur... »

Elise Joder revient enchanter les oreilles et les yeux de vos enfants avec de nouvelles histoires théâtralisées. Un livre et quelques marionnettes, c'est parti pour de folles aventures qui abordent le quotidien des petits! Rendez-vous aux dates suivantes :

- jeudi 6 février à 16h30, dès 3-4 ans
- mercredi 19 février à 10h30, dès 18 mois
- jeudi 3 avril à 16h30, dès 3-4 ans
- mercredi 30 avril à 10h30, dès 18 mois
- lundi 26 mai à 16h30, dès 3-4 ans

Inscription auprès des bibliothécaires: 021 316 86 14
ou mediamont@vd.ch



Concerts à l'église du Mont

Dernier concert, chaleureuse invitation à tous!

Dimanche 6 avril 2014, 17h

Flûte et orgue, Irène Gaudibert, flûtiste; Daniel Chappuis, organiste de St-Martin, Vevey.

Le concert sera suivi d'une verrée avec les musiciens.

Nos concerts sont en entrée libre. Pour assurer leur pérennité cependant, votre participation sera sollicitée à la sortie. Montant indicatif: Fr. 20.- par personne.

Renseignements: Marinette Moser, 021 652 47 48.

Editions Loisirs et Pédagogie SA

En Budron B 4A
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 25 70
contact@editionslep.ch
www.editionslep.ch

Une distinction

La collection *Comprendre* a reçu en novembre dernier le prix de Démocratie de l'association Rencontres Suisse, Nouvelle Société Helvétique.

Ce prix récompense une action ou œuvre qui contribue au rapprochement citoyen et rend accessibles les thèmes politiques.

Maison d'édition

Si vous aimez lire, découvrir, grandir... si vous aimez apprendre facilement des choses difficiles à comprendre, si vous aimez les ouvrages de qualité et les belles images... eh bien notre Commune a le privilège d'avoir une maison d'édition qui nous l'offre. Les Editions Loisirs et Pédagogie (LEP) sont installées au Mont depuis plus de trente ans et éditent de nombreux livres qui rayonnent dans des domaines très diversifiés. Des mathématiques au chant, de la science aux voyages, de la physique à l'histoire, à la politique et aussi à la culture. Un large éventail transmis avec intelligence, sensibilité, talent et modestie par Nathalie Kücholl-Bürdel et ses collaborateurs.

Loisir, pédagogie. S'amuser, apprendre! Ce qui semble être une dualité devient un duo complémentaire car LEP offre des outils pour un apprentissage ludique. Apprendre avec plaisir permet de mieux retenir!

LEP a édité près de 1800 livres. 350 titres sont actuellement disponibles et en vente. Dans la collection *Comprendre*, Institutions politiques suisses s'est déjà vendu à plus de 250 000 exemplaires en quatre langues. Des livres pour tous. Merci LEP.

Stéphane Allaz



Les Editions Loisirs et Pédagogie,
un grand réseau de compétence.

Les fermes du Mont

Plusieurs fermes avec bétail sont encore en exploitation dans notre Commune. Cette proximité agricole est un grand privilège, notamment pour nos enfants. L'une après l'autre,

nous les présenterons, ainsi que leurs exploitants, dans notre journal communal. Nous commençons par la ferme de Manlout d'André et Josée Muller.

André et Josée Muller, agriculteurs montains

Une petite route de la largeur d'un char nous amène à l'ancienne ferme de Manlout sur le haut de la colline du Signal de Manlout. Une belle ferme construite en 1780 environ et qui n'a pas beaucoup changé. Plus de deux siècles de souvenirs et elle est toujours pleine de vie, d'activités, d'animaux, d'odeurs de campagne. Après son grand-père et son père, André Muller et sa femme Josée exploitent le domaine d'une surface de vingt hectares. Le passé, le présent, l'avenir, tous ce qu'ils aiment est là, dans le regard, à portée de main.

Malgré le village devenant citadin, la grande ville proche, les normes et les exigences, André reste un paysan traditionnel qui travaille « à l'ancienne ». Ses

champs, il les rentabilise au maximum par une production extensive, avec le respect de l'environnement.

Dans l'écurie, 17 vaches laitières sont traitées et donnent plus de 80 000 litres de lait par année. Une partie de ce lait est vendue au détail à la ferme et au marché de Lausanne.

André voit évoluer l'agriculture et le cœur se révolte parfois. Mais il reste fidèle à sa ligne et garde l'amour de son travail. Il donne une saveur particulière à la campagne montaine tel un gardien de la tradition! Au Mont-sur-Lausanne, c'est un peu moins de la moitié de la superficie communale qui est encore agricole. La vie paysanne est de plus en

plus bouleversée et la profession est durement fragilisée.

« Les prix baissent pour les producteurs, augmentent pour les consommateurs et la marge est toujours plus grande pour les distributeurs. On travaille dur et on gagne toujours moins. On se bat pour ne pas disparaître et la relève est difficile », paroles d'André Muller, membre du syndicat Uniterre, le syndicat paysan qui essaie de maintenir des prix équitables, des produits de chez nous, de saison et qui défend la cause agricole. Et si nous prenions plus souvent le chemin de la ferme?

Stéphane Allaz



La ferme de Manloud

Route de Manloud 113
1052 Le Mont

Vente à la ferme

Oeufs
Lait frais au détail, Fr 1.- le litre
Lait frais livré, Fr 1.80 le litre
Automate à lait, Fr 1.50 le litre

Marché à Lausanne

Rue de l'Alé
Vente de lait frais et d'œufs,
mercredi et samedi, de 8h à 13h

Tél. 021 652 75 50
andredede.muller@yahoo.fr

Brouter sereinement.



Traire tous les jours.



Les vaches en balade,
une obligation légale!



La laiterie des Planches,
dernière en activité
dans notre Commune. Quatre
producteurs y coulent leur lait.



L'Atelier mécanique

Avec enthousiasme, motivation et connaissance, Yves Spänhauer ouvre son atelier mécanique de machines de jardin en 1991. 23 ans déjà qu'il est au service des jardiniers amateurs ou professionnels. Situé au Chalet au Renard, à la lisière du Bois de Vernand, sa petite entreprise tient vite la route. Tondeuses à gazon, cisailles à haies, motoculteurs, fraises à neige et bien d'autres machines utilisées à l'entretien des jardins contentent les plus exigeants. Yves, connu aussi sous le pseudonyme de « Titi », élargit son offre et sa clientèle, des

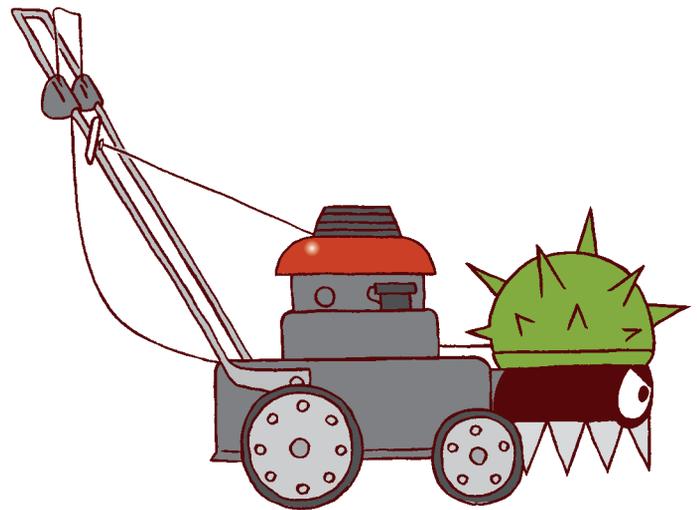
communes et des entreprises de paysagisme en font partie. Le matériel évolue, l'atelier mécanique se tient à l'avant-garde des nouveautés. Les machines écologiques tels les robots de tonte, les souffleuses ou tronçonneuses à batterie sont vendues au quotidien. Yves Spänhauer et ses employés ont le mérite de remettre en bon état de fonctionnement ce qui semble ne plus pouvoir l'être. Un savoir-faire à proximité... à votre service!

Stéphane Allaz

Chemin de Vernand 29
Ouverture : du lundi au vendredi
7h30 – 12h et 13h – 18h
Samedi (1^{er} avril – 30 juin)
8h – 11h30
Tél. 021 653 08 70
yspanhauer@bluewin.ch
www.ams-spanhauer.ch



Daniel et Yves Spänhauer.



Dumoulin, tapissiers-décorateurs

Un joli trio dans l'atelier qui borde la route de Cugy entre les deux giratoires!

Michel Dumoulin et son fils Frédéric, ainsi qu'Helen Lüthi, forment l'équipe du seul office représentant la profession de tapissier-décorateur au Mont-sur-Lausanne.

Il en faut des doigts de magicien pour être capable de faire renaître un fauteuil crevé de grand-mère en un siège flambant neuf tant au niveau de l'assise que du tissu dernier cri! Ici, tout est possible! Un zeste d'imagination et le tour est joué! Même la couleur du bois peut être revue, teintée ou peinte au gré des envies...

Rideaux, voilages, stores, tentures murales, même une montée d'escaliers en moquette, l'atelier Dumoulin vient à domicile ici ou ailleurs, les kilomètres ne leur faisant pas peur, pour prendre les mesures précises.

Le choix des tissus se fait à l'atelier sur la base d'une multitude d'échantillons venant de fournisseurs avec lesquels ils ont développé de belles relations de confiance leur permettant de garantir la qualité des tissus et les délais de livraison.

Une hésitation concernant le choix d'un tissu? Vous repartez avec les échantillons en prêt à domicile... C'est tout l'avantage d'une petite entreprise où les relations personnelles se créent vite et perdurent.

Les clients sont tout aussi bien des particuliers que des entreprises. Et l'atelier Dumoulin travaille avec la même gentillesse et la même disponibilité avec tous: architectes, décorateurs, institutions publiques, communes ou EMS.

Derrière la vitrine, toute réalisation devient possible! Allez à leur rencontre!

Laurence Muller Ahtari

Route de Cugy 19
Lu à ve: 7h30 à 12h et
13h30 à 18h
Ouvert toute l'année sauf
entre Noël et Nouvel-An
Entrée libre ou sur rendez-vous
Tél. 021 646 82 92
www.dumoulin-deco.ch
We speak English!



Café-restaurant « Le Central »

Place de Coppoz 4
Lundi – vendredi 7h – 23h
Octobre à décembre :
ouvert le samedi

Accueil

3 salles avec une capacité
maximum de 85 places

1 terrasse de 70 places

14 chambres d'hôtel

Tél. 021 652 01 46

En 1862, le café-restaurant a été créé en annexe à une exploitation agricole. Les femmes tenaient le café-restaurant et les hommes travaillaient à l'exploitation.

A l'époque, ce café-restaurant était un relais pour les personnes remontant de la ville. Alors que le tram venait de Lausanne en direction de Montheron, le chauffeur faisait un court arrêt pour réveiller la tenancière et au retour s'arrêtait pour boire 2dl. Il repartait ensuite amener ses passagers en ville.

Madame Lachat, l'actuelle propriétaire, représente la 5^e génération de la famille Amaudruz-Borgeaud qui a repris l'établissement en 1880.

Le café, lieu de rassemblement pour les habitants du Mont, qu'ils soient ouvriers ou en complet-cravate, est chargé des histoires du village. A l'entrée, une table ovale permet d'accueillir les personnes seules et de les rassembler le temps d'un repas. C'est aussi la table des habitués où plusieurs générations se retrouvent.

Ce café-restaurant-hôtel vous accueille dans une ambiance chaleureuse. M^{me} Lachat est secondée par une de ses filles mais toute la famille est présente dans ce lieu. Marlyse, l'« aide précieuse », née dans ce lieu, vient encore aider tous les jours à midi pour le service.

Chaque année, le temps d'une soirée, « Le Central » devient un endroit hors du temps. Le lieu est complètement transformé par une équipe bénévole selon le thème choisi. Seuls les propriétaires d'une case cagnotte peuvent y participer.

La cuisine servie est une cuisine traditionnelle. Une priorité est mise sur les produits de saison et de proximité.

La chasse est l'une de leur spécialité.

Nadège Longchamp



Nos chers jubilaires

50^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Marcel et Ella Ray-Gnägi, ch. de Longeraie 35

60^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Igino et Jacqueline Caiani-Blanc, ch. des Pâquis 37
M. et M^{me} Werner et Jacqueline Bill-Barbey, rte du Grand-Mont 61
M. et M^{me} Roger et Suzanne De Bluts-Stenuit, ch. de la Croix 45
M. et M^{me} Willy Dufner (90 ans) et Emilie Dufner-Koch, EMS La Paix du Soir

90 ans

M^{me} Pierrette Divernois, EMS La Paix du Soir



Marcel et Ella Ray-Gnägi



Pierrette Divernois



Willy Dufner et Emilie Dufner-Koch



Werner et Jacqueline Bill-Barbey

Au service des Montaines
et des Montains

Salons de coiffure du Mont

Atmosp'Hair

Coiffure
En Budron D 1
Tél. 021 653 23 24
www.atmosp-haircoiffure.ch

Au P'tit Salon

Coiffure
Route de Lausanne 60A
Tél. 021 653 84 00

Jean-Marie Coiffure

Route du Grand-Mont 16
Tél. 021 652 32 27

Longitude Coiffure

Route de Lausanne 38
Tél. 021 653 45 75

Piera Coiffure

Bâtiment de la Poste
Route de Lausanne 14
Tél. 021 652 37 11

Agenda

Février

Médiathèque du Mont et le Théâtre Rikiko
Jeu 6 à 16h30, **me 19** à 10h30

Soirées de l'Union Instrumentale
Ve 7 et **sa 8** à 20h, grande salle du
Petit-Mont

Assemblée générale
Me 12 à 19h, foyer de la grande salle du
Petit-Mont, Société de Développement

Accueil des nouveaux habitants
Me 12 à 20 h, grande salle du Petit-Mont,
Société de Développement

Mars

Cours « Apprendre à apprendre »
Me 5, Thème: Gérer son stress
APé

Soirées annuelles de l'Echo des Bois
Ve 14 et **sa 15** à 20 h, grande salle du
Petit-Mont

Assemblée générale et conférence surprise
Je 27 à 20h, APé

Avril

Médiathèque du Mont et le Théâtre Rikiko
Je 3 à 16h30, **me 30** à 10h30

Mai

Foire de mai
Sa 10 dès 9h, place du Petit-Mont,
Société de Développement

Grande vente de jouets, matériel et habits
de sports pour enfants
Foire de mai, **sa 10**, APé

Giron des musiques
Sa 24 et **di 25**, grande salle du Petit-Mont
et cantine du Châtaignier, Union Instru-
mentale du Mont

Médiathèque du Mont et le Théâtre Rikiko
Lu 26 à 16h30



Appel aux rédacteurs

Vous aimez rédiger ? Vous vous intéressez à la vie de la Commune ? Alors rejoignez-nous ! Vous aimeriez bien mais vous ne vous sentez pas à l'aise avec la rédaction ? Aucun problème, les textes sont revus et, si besoin, adaptés avec votre assentiment.

Annoncez- vous au 021 651 91 91 et venez vivre une première séance de rédaction.

Si vous souhaitez communiquer une info ou un compte rendu, merci de l'adresser à l'adresse ci-dessous, dans le délai indiqué.

Prochain numéro, délais et contact :

- Parution: le 17 avril
- Remise des contributions: 25 mars
- Adresse: greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration
Josika Freymond, 021 651 91 91

Municipal responsable
Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Impression
Hauswirth Imprimeurs, Le Mont